

Réf: Dossier N° 038449

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NAMOUSE »

Siège social Abidjan, Abobo, N'DOTRE ANONKOUA 2, Lot 1441,
Ilot 156

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAMOUSE »

Objet : ELEVAGE DE VOLAILLE, VENTE DE PRODUITS DERIVES D'ELEVAGE , PRODUCTION ET VENTE D'ALIMENTS DE VOLAILLE ET DE BETAILLE . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, N'DOTRE ANONKOUA 2, Lot 1441, Ilot 156

Dirigeant(s) : M SIDIBE OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07011 du 19/11/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35258/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021

